

LE FARDEAU MILITAIRE DE LA GRÈCE ET LA COURSE AUX ARMEMENTS AVEC LA TURQUIE

Avant que la crise économique ne bouleverse la donne en Grèce, ce pays avec un budget militaire de 10 milliards de dollars en 2008 se classait ces dernières années au 8^{ème} ou 9^{ème} rang parmi les 23 membres européens de l'OTAN. Mais l'effort de défense de la Grèce est en réalité plus élevé puisque en termes de dépenses par tête, elle est passée du sixième rang en 2004 au quatrième rang en 2008ⁱ avec 442 \$ par tête (moitié plus que la moyenne européenne de 329\$). Elle a sur cette période augmenté de presque de moitié ses dépenses militaires (42%), évolution la plus élevée des 23 pays (mis à part la Slovénie et la Lettonie ...) quand dans le même temps l'augmentation pour les 23 n'était que de 13% et que la Turquie diminuait les siennes de 2%.

LE POIDS DANS LE PIB

Il faut surtout noter que la part de son PIB consacrée à la défense est le plus élevé des pays européens de l'OTAN comme des pays de l'Union européenne avec 2,8% en 2008 (contre 2,3 pour la France, 2,2 pour le Royaume-Uni et 1,7 pour la Turquie) et que ce niveau est durable puisque, sur vingt ans de 1988 à 2008, la moyenne grecque est de 4% du PIB, contre 3,4 pour la Turquie ou 2,9 pour la France ou la Grande-Bretagne.

Le facteur essentiel de ces dépenses est la course aux armements avec la Turquie : mais la différence de population (72 millions contre 11) permet à ce dernier pays d'engager une part plus restreinte de ses ressources dans les dépenses militaires.

LE TROISIÈME IMPORTATEUR MONDIAL

Etant donné les faibles capacités de la Grèce en ce qui concerne la production d'armement, il est compréhensible que le pays soit un des principaux importateurs mondiaux : et en effet, La Grèce selon les analyses du SIPRI se place depuis l'an 2000 suivant les années entre le troisième et le cinquième rang des importateurs mondiaux d'armement. La Turquie dans le même temps oscille entre la huitième et la dixième place.

LES DONNÉES DE L'ONU

Les déclarations de ces pays à l'ONU indiquent que sur la période 1992-2008 ils ont importé les quantités suivantes de matériels

Registre de l'ONU: Importations d'armes majeures 1992-2008		
	Grèce	Turquie
Chars	1581	1275
VBCI	1455	783
Artillerie	593	300
avions de combat	241	110
Hélicoptères d'attaque	20	39
Navires	41	30
missiles et lanceurs	226	827

LE TRAITÉ FCE

Une part notable de ces importations ont été des redistributions en conséquence du traité FCE de 1990

Matériels reçus en conséquence du traité FCE 1993-1994		
	Grèce	Turquie

		ie
Chars	940	941
VBCI		437
Artillerie	477	72
avions de combat		26

L'essentiel de ces importations a été assuré par les Etats-Unis et l'Allemagne :

% des fournitures totales à la Grèce et à la Turquie assurées par les USA et l'Allemagne	
Chars	93
VBCI	75
Artillerie	87
avions de combat	91
Hélicoptères d'attaque	100
Bâtiments	72
missiles et lanceurs	61

DIFFICILE COHÉRENCE DES DÉCLARATIONS

Si le registre de l'ONU sur les transferts d'armes classiques a le mérite d'exister depuis 1992 et de fournir ainsi des séries qui commencent à être significatives, on ne doit pas perdre de vue qu'une certaine prudence s'impose dans l'utilisation de ces données :

En effet, entre les déclarations d'importations des deux pays et les déclarations d'exportations des pays producteurs vers ces pays il existe des différences notables pour la Grèce :

Fournitures d'armement 1992-2008 (registre de l'ONU)		
	Selon les déclarations	Selon les déclarations

	s de la Grèce	des fournisseurs
Chars	1581	2077
VBCI	1298	2311
Artillerie	581	2046
Avions de combat	241	142
Hélicoptères d'attaque	20	12
Bâtiments	31	30
missiles et lanceurs	226	3356

Il en est de même pour la Turquie :

Fournitures d'armement 1992-2008 (registre de l'ONU)		
	Selon la Turquie	Selon les fournisseurs
Chars	1275	1297
VBCI	783	1864
Artillerie	300	235
Avions de combat	110	216
Hélicoptères d'attaque	39	54
Bâtiments	30	14
missiles et lanceurs	827	1949

LE TROISIÈME CLIENT DE LA FRANCE

La Grèce est sur la période 1991-2008 le troisième client des armes françaises avec un total de 3 919 millions d'eurosⁱⁱ tandis que la Turquie n'est qu'au quatorzième rang avec 1 338 millions d'euros.

Livraisons françaises d'armement (millions d'euros 2009)		
	Grèce	Turquie
1991	144,1	4,9
1992	346,4	5,1
1993	157,0	30,0
1994	162,0	47,8
1995	194,7	159,4

1996	88,9	146,4
1997	101,0	9,7
1998	47,4	32,6
1999	227,4	129,0
2000	103,4	162,9
2001	110,4	230,2
2002	105,9	163,2
2003	161,7	36,9
2004	393,4	15,0
2005	237,7	29,2
2006	148,3	31,9
2007	927,3	77,8
2008	261,6	28,9
Total	3918,6	1341,0

Dans cette période les commandes grecques se sont élevées à presque 5 milliards d'euros et les commandes turques à 2,2 milliards d'euros

Commandes d'armement reçues par la France (millions d'euros 2009)		
	Grèce	Turquie
1991	100,6	4,2
1992	105,1	5,5
1993	187,7	71,8
1994	31,6	276,8
1995	16,3	5,1
1996	31,5	6,1
1997	158,2	411,9
1998	84,9	499,0
1999	525,5	25,7
2000	2 105,7	82,4
2001	144,6	125,1
2002	140,3	29,0
2003	592,3	362,1
2004	314,2	45,3
2005	111,0	108,5
2006	50,8	10,2
2007	16,2	26,2
2008	28,3	32,6
	4 744,8	2 127,6

Cet investissement excessif dans le militaire répond à la fois à un long antagonisme historiqueⁱⁱⁱ mais aussi à une course à la taille critique dans l'OTAN, dont les deux pays sont membres. La transformation de la nature de l'alliance atlantique prive aujourd'hui de sens cette concurrence. Et les crispations historiques sont peut-être en train de s'atténuer, comme peut

le laisser penser l'atmosphère de la visite du premier ministre turc en Grèce à la mi-mai ou les déclarations à Bruxelles du ministre turc chargé des affaires européennes, Egemen Bagis « *La Grèce n'a pas besoin de nouveaux tanks, de missiles ou d'avions de chasse. Pas plus que la Turquie. Il est temps de réduire les dépenses budgétaires dans les deux pays.* »

JEAN-PAUL HÉBERT

ⁱ Dernières données OTAN disponibles

ⁱⁱ Après l'Arabie saoudite et les émirats.

ⁱⁱⁱ Souvenir des Orientales :

*Les Turcs ont passé là. Tout est ruine et deuil.
Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil, //
ami dit l'enfant grec dit l'enfant aux yeux bleus, je veux de la poudre et des balles*
(Victor Hugo, 1829)

Note de lecture

V. Journé (Coord.), *Armes de terre. Débarrasser le monde des armes nucléaires, biologiques et chimiques.* l'Harmattan, Paris, 2010, 248 p.

Après avoir été déjà traduit en six langues, ce document est enfin accessible en français. Dans son introduction Hans Blix, ancien dirigeant de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui refusa d'avaliser les assertions mensongères de l'administration Bush sur la présence d'armes de destruction massive en Irak, rappelle le contexte stratégique-diplomatique actuel tel qu'il émerge aujourd'hui. Si la décennie 1990 avait été ponctuée de nombreux accords de désarmement, la décennie suivante avait été celle des reculades et des abandons. Bref, qu'Obama et Medvedev déclarent ensemble à Londres en 2009

vouloir œuvrer pour un désarmement et un monde exempt d'armes nucléaires et faire de la guerre froide un événement du passé, doit être pris avec considération. Hans Blix suggère même que « les temps pourraient nous être favorables » sans sous-estimer pour autant la force des lobbies qui déconseillent toujours « d'abaisser la garde ».

Ce rapport, soutenu par le ministère des Affaires étrangères suédois, ne se limite pas à la seule question des armes nucléaires. Il aborde également la question des armes biologiques et chimiques dont l'interdiction a déjà fait l'objet de traités internationaux. La commission sur les armes de destruction massive, formée de quatorze experts, soutient que l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires ne relève pas de l'utopie, et que la reconnaissance, par le traité de non-prolifération nucléaire, de l'existence de cinq États dotés de cette arme, n'autorise pas ceux-ci à la posséder pour toujours, mais porte au contraire l'engagement à s'en défaire. Les armes visées par la commission sont destinées à terrifier autant qu'à détruire et peuvent causer des destructions et pertes de vies humaines sur une échelle sans rapport avec n'importe quelle arme conventionnelle. Utilisées intentionnellement ou par accident, ces armes seraient dans tous les cas porteuses de catastrophes. Sur les soixante mesures préconisées par la commission, deux seraient essentielles à des avancées significatives. D'une part l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Tice) qui entraverait la mise au point de nouvelles armes nucléaires, et d'autre part la négociation d'un traité mondial interdisant la production de matières fissiles à destination militaire qui ferait obstacle à la course aux armements, particulièrement en Asie. Sur ces deux dossiers, l'influence des USA est décisive.

Traduit en français, ce rapport méritait un éclairage particulier sur le cas de la France. C'est à quoi se livre Venance Journé qui présente et démonte l'argumentaire des dirigeants successifs arc-boutés sur le maintien d'une force de frappe nucléaire, et souligne la collaboration manifeste franco-israélienne dans ce domaine. Venance Journé soutient que la preuve de l'utilité des armes nucléaires est maintenant à la charge de leurs partisans.

MICHEL ROGALSKI, EHES/CNRS